Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE
(de l'UNESCO)

IOC-XXIX/2 Annexe 9

Distribution limitée

PARIS, le 14 juin 2017
Original anglais

Vingt-neuvième session de l'Assemblée
UNESCO, Paris, 21-29 juin 2017

Point **4.2** de l'ordre du jour provisoire

ÉLABORATION DE LA PROPOSITION DE LA COI TENDANT À PROCLAMER UNE DÉCENNIE INTERNATIONALE (DES NATIONS UNIES) DES SCIENCES OCÉANIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résumé

À sa 49e session, le Conseil exécutif de la COI a prié le Bureau et le Secrétaire exécutif de la Commission de poursuivre l'élaboration du concept de *Décennie internationale des sciences océaniques pour le développement durable (2021-2030) – L'océan dont nous avons besoin pour le futur que nous voulons*, qui pourrait être placée sous l'égide de l'ONU. Le présent document donne un aperçu des activités entreprises depuis 2016 en vue de sensibiliser les États membres de la COI, de l'UNESCO et de l'Organisation des Nations Unies et de mobiliser les organismes du système des Nations Unies et autres parties prenantes en faveur de la proposition de décennie, et indique la marche à suivre pour continuer à promouvoir la proclamation de la décennie sous l'égide de l'ONU, pour examen par l'Assemblée de la COI.

Incidences financières : au paragraphe 17.

Décision proposée : L'Assemblée est invitée à prendre note du présent rapport et à envisager d'adopter un projet de résolution au titre de ce point. Un projet de résolution est proposé sous la cote XXIX/DR.4.2 dans le Document provisoire relatif aux décisions à adopter (document IOC-XXIX/2 Prov).

Introduction

1. À sa 49e session, le Conseil exécutif de la COI a prié le Bureau et le Secrétaire exécutif de la Commission de poursuivre l'élaboration du concept de *Décennie internationale des sciences océaniques pour le développement durable (2021-2030) – L'océan dont nous avons besoin pour le futur que nous voulons*, qui pourrait être placée sous l'égide de l'ONU. Après consultation du Bureau de la COI en janvier 2017, le document IOC/INF-1341 décrivant les objectifs préliminaires de la décennie a été établi.

Élaboration de la proposition de décennie et sensibilisation des États membres

2. Le document (IOC/INF-1341) donne la raison d'être et le contexte global de cette initiative et présente des objectifs, activités, thèmes et résultats escomptés possibles. Il doit servir de point de départ à de plus amples discussions avec les États membres de la COI, de l'UNESCO et de l'ONU, ainsi qu'avec d'autres organismes du système des Nations Unies et des collaborateurs extérieurs. Il inscrit clairement l'initiative relative à la décennie dans la perspective du Programme 2030 et d'autres cadres de l'ONU, notamment le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015), les Orientations de Samoa relatives aux PEID (2014), les conférences des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris, ainsi que des accords intergouvernementaux précédents.

3. Début février, les États membres de la COI ont été invités par la Lettre circulaire n° 2657 à adresser leurs commentaires au membre du Bureau chargé de leur groupe électoral. Les contributions des États membres au document relatif à la décennie et les révisions qu'ils y ont apportées figurent dans le document IOC/INF-1341 Rev. Prov.

(i) Parallèlement à ce processus consultatif, le Président et le Secrétaire exécutif de la COI se sont employés activement à communiquer la proposition de décennie aux États membres de l'UNESCO et de l'ONU.

(ii) Lors du Comité préparatoire (15-16 février 2017, New York) de la Conférence des Nations Unies sur l'ODD 14, la COI a organisé une manifestation parallèle intitulée *Building ocean science, technology and related capacities towards achieving sustainable development of the ocean and seas* (« Développer les connaissances océanographiques, la technologie et les capacités connexes afin d'assurer un développement durable des océans et des mers »), à l'occasion de laquelle le Président de la COI a présenté les objectifs de la décennie. Le Président est également intervenu en séance plénière afin d'apporter des informations à cet égard aux États membres de l'ONU.

(iii) Le 7 avril 2017, une séance d'information a été organisée à l'intention des délégations de l'UNESCO au sujet de la Conférence des Nations Unies sur les océans et de la proposition de décennie. Le 30 mars, une réunion similaire avait eu lieu avec la participation du Secrétaire exécutif au profit du Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC).

(iv) Au cours des consultations menées auprès des États membres de l'ONU en mars, avril et mai 2017 au sujet du document final – « Appel à l'action » – qui devra être adopté par la Conférence des Nations Unies sur les océans, plusieurs États membres se sont dits favorables à la proclamation de la décennie.

(v) Un engagement volontaire relatif à l'élaboration de la proposition de décennie a été enregistré sur le site Web de la Conférence des Nations Unies sur les océans.

(vi) Lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans, l'UNESCO et sa COI ont appelé dans leur déclaration en plénière les États membres à soutenir la décennie. Le

Secrétaire exécutif a participé en qualité d'intervenant au dialogue de partenariat sur la recherche scientifique marine et le renforcement des capacités, et a expliqué en quoi la décennie pouvait contribuer à aider les nations à réaliser l'ODD 14.

4. Si la version définitive de l'Appel à l'action adopté par la Conférence ne fait pas référence à la décennie, principalement parce que l'Assemblée de la COI n'avait pas formellement envisagé la proposition à ce moment-là, le texte comporte néanmoins de solides dispositions qui justifient la proclamation de la décennie. Le paragraphe (f), en particulier, appelle les États membres à ;

(…) (f) Affecter davantage de ressources à la recherche scientifique marine, notamment à la recherche interdisciplinaire et à l'observation continue de l'océan et des côtes, ainsi qu'à la collecte et à l'échange de données et à la mise en commun des connaissances, y compris traditionnelles, afin d'en savoir plus sur l'océan, de mieux comprendre la corrélation qui existe entre le climat et la santé et la productivité de l'océan, de renforcer la mise au point de dispositifs d'alerte rapide coordonnés sur les phénomènes météorologiques extrêmes, et de promouvoir une prise de décisions fondée sur les meilleures données scientifiques disponibles, l'objectif étant d'encourager l'innovation scientifique et technologique, ainsi que de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés ; (…)

5. Il convient de noter que plusieurs États membres de l'ONU ont exprimé leur soutien à la proclamation de la décennie au cours des consultations et de la Conférence des Nations Unies à New York, à savoir la Norvège, les Maldives (au nom de l'Alliance des petits États insulaires, AOSIS), Monaco, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, le Venezuela, la République islamique d'Iran et l'Uruguay, entre autres. Lors de la session plénière finale de la Conférence, le Président du dialogue de partenariat 6 sur les sciences de la mer (Islande) a indiqué que « (…) plusieurs États membres et autres entités s'étaient fermement prononcés en faveur d'une décennie internationale des sciences océaniques pour le développement durable (…) ».

6. Citons également parmi les efforts déployés pour accroître la visibilité de la proposition de décennie : (i) la rédaction – en anglais, en espagnol et en français – d'une brochure sur la décennie destinée aux représentants des États membres de l'ONU, aux diplomates et aux potentielles organisations partenaires ; (ii) la création d'une page consacrée à ce thème sur le site Web de la COI ; (iii) les références faites à la décennie dans le cadre d'autres tribunes, par exemple la déclaration en plénière à la 3e réunion du Comité préparatoire chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale, en avril 2017 ; (iv) une campagne active dans les médias sociaux, notamment une animation vidéo avec le Président de l'Assemblée générale, S. E. M. Peter Thomson.

7. Une courte illustration vidéo présentant la décennie a été réalisée par M. Stein van Oosteren (délégation des Pays-Bas auprès de l'UNESCO), avec l'aide du studio vidéo de l'UNESCO. Elle peut être vue en suivant ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=f48mSbdJAuw.

Collaboration avec d'autres partenaires appartenant ou non au système des Nations Unies

8. En mai 2017, le Secrétaire exécutif de la COI a écrit aux chefs des institutions du système des Nations Unies, des organisations internationales et des unions scientifiques en lien avec les sciences océaniques en vue de les associer à l'élaboration de la proposition de décennie. Les organisations suivantes ont reçu son courrier : l'Organisation météorologique mondiale (OMM), ONU-environnement, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM), la Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies (DOALOS), le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, la Convention sur la

diversité biologique (CDB), l'Organisation hydrographique internationale (OHI), le Conseil international pour la science (CIUS), le Comité scientifique de la recherche océanique (SCOR), le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) et l'Organisation des sciences de la mer pour le Pacifique Nord (PICES).

9. La lettre de la COI rappelle les Statuts de la Commission, notamment le fait qu'elle peut jouer le rôle de mécanisme spécialisé commun dans le domaine de la recherche marine intergouvernementale, et qu'elle contribue ainsi au programme d'autres organismes du système des Nations Unies ayant des besoins spécifiques en matière de science. Elle invite également l'institution/organisation à participer à la conception du plan de mise en œuvre de la décennie afin que la communauté de la COI ne soit pas seule à profiter de ses retombées mais que les partenaires de l'institution en bénéficient également. Les réponses parvenues à ce jour de la part de l'OMM, de l'OHI, de l'AIFM, de l'OLA-DOALOS, du CIEM et de la PICES figurent à l'Appendice I.

La marche à suivre

10. Après avoir été examinée par les États membres de la COI, si ces derniers l'approuvent, la proposition de décennie adoptée sera soumise à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2017, en vue de proclamer la décennie sous l'égide des Nations Unies.

11. Dans le même temps, il est aussi proposé que la résolution de l'Assemblée de la COI soit portée à l'attention de la Directrice générale de l'UNESCO en vue de son éventuel examen par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 39e session (Paris, 30 octobre - 14 novembre 2017). L'adhésion supplémentaire du principal organe directeur de l'UNESCO conférerait à cette initiative une visibilité accrue auprès de l'ensemble des États membres.

12. Comme le veut l'usage en matière de décennies internationales, l'Assemblée générale mettrait alors en place un mécanisme d'élaboration des activités à entreprendre au cours de la décennie. Cela aboutirait à un programme d'action concerté, présentant entre autres des modalités d'organisation permettant de coordonner la mise en œuvre de la décennie et de rendre compte de ses succès.

13. Avant d'être officiellement examinée par l'Assemblée générale des Nations Unies, la proposition de décennie doit s'accompagner d'un projet de programme d'action définissant clairement des objectifs et des activités à entreprendre aux niveaux international, régional et national.

14. Le projet de programme d'action doit prévoir :

1. des modalités d'organisation ;

2. des modalités de financement de sources budgétaires et extrabudgétaires ;

3. des procédures de suivi de l'exécution ;

4. des activités d'information du public et de sensibilisation ;

5. s'il y a lieu, des services de conseil à la demande des gouvernements ;

6. l'organisme ou les organismes responsable(s) de la décennie ;

7. les mécanismes de coordination des activités des organisations du système des Nations Unies et ceux des autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées ;

8. la mise en place au niveau national de mécanismes permettant de mobiliser le soutien du public et de mener les activités connexes.

15. Un organe intergouvernemental adéquat pourrait être chargé d'examiner la mise en œuvre du programme d'action (par exemple, l'ECOSOC).

Calendrier indicatif (à confirmer)

Dates	Action
Juin 2017	Approbation par l'Assemblée de la COI de la proposition tendant à proclamer une décennie internationale
Juillet 2017	Transmission de la résolution de la COI aux organes directeurs de l'UNESCO pour examen à la 39e session de la Conférence générale
Août 2017	Transmission du résultat de la résolution de la COI lors des consultations informelles relatives à la résolution d'ensemble sur les océans de l'AG des Nations Unies
Novembre 2017	Approbation par la Conférence générale de l'UNESCO de la proposition de décennie internationale
Novembre 2017	Adoption par l'AG des Nations Unies de sa résolution d'ensemble sur les océans mettant en place un processus d'élaboration du projet de programme d'action de la décennie en consultation avec les États membres et les organismes compétents du système des Nations Unies
Janvier 2018 – juillet 2019	Élaboration du programme d'action par le biais de consultations auprès des États membres, des partenaires des Nations Unies et d'autres parties prenantes
Septembre 2019 – janvier 2020	Examen officiel du programme d'action de la décennie et décision de l'Assemblée générale des Nations Unies

Incidences financières et administratives

16. La portée et les modalités de la mise en œuvre de la décennie dépendant en dernière analyse de son adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, il n'est pas possible à ce stade de mesurer ses incidences financières du point de vue des fonds du Programme ordinaire pendant le prochain exercice biennal. Cependant, dans la mesure où la COI se verra vraisemblablement confier le rôle d'institution chef de file, des ressources seront sans doute nécessaires pour faciliter la coordination des activités préparatoires (sensibilisation des États membres et partenaires, consultations en vue d'élaborer le programme d'action, matériels de communication et d'information, etc.). En conséquence, l'Assemblée pourrait inviter les États membres de la COI à verser des fonds sur le compte spécial de la COI et/ou à apporter des contributions en nature (détachements, par exemple).

INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC ORGANIZATION

ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

4b, quai Antoine I^er^
B.P. 445
MC 98011 MONACO CEDEX
PRINCIPAUTE DE MONACO

Tél. : +377 93 10 81 00
Fax : +377 93 10 81 40
Mél : info@iho.int
Web : www.iho.int

Mr. Vladimir RYABININ
Executive Secretary,
Intergovernmental Oceanographic Commission, UNESCO
7, Place de Fontenoy
75352 Paris Cedex 07 SP
FRANCE

Email: v.ryabinin@unesco.org

IHB File N° S1/5015 Monaco, 18 May 2017

Dear Dr Ryabinin,

Thank you for your letter of 16 May in which you invite the IHO to participate in the development and subsequent implementation of an International Decade of Ocean Science for Sustainable Development (2021-2030).

Many of the aims of the *Decade* are, in effect, objectives of the IHO already and are incorporated into our existing work programmes – in particular those related to ocean bathymetric mapping and to access to geospatial data for uses beyond safety of navigation. Accordingly, the Secretariat of the IHO, on behalf of the IHO, looks forward to contributing and cooperating to ensure that the benefits of the proposed International Decade of Ocean Science for Sustainable Development are maximised.

I also confirm that I will be most pleased to participate in the discussion panel on the proposed *Decade*, to be held on 22 June.

Yours sincerely,

Robert WARD
Secretary-General

NORTH PACIFIC
MARINE SCIENCE
ORGANIZATION

May 18, 2017

Julian Barbière
Head, Marine Policy and Regional Coordination Section
Intergovernmental Oceanographic Commission (IOC) of UNESCO
7 Place de Fontenoy
75732 Paris 07 SP France
Tel: +33(0)145684045
Fax: +33(0)145685813

Re: Invitation from the Intergovernmental Oceanographic Commission (IOC) of UNESCO to jointly develop the proposal for and concept of an International Decade on Ocean Science for Sustainable Development (under the auspices of the United Nations)

I am writing to you on behalf of the North Pacific Marine Science Organization (PICES) to express our support for partnering with IOC-UNESCO and other organizations to develop the proposal for and concept of an International Decade on Ocean Science for Sustainable Development. We welcome the opportunity to be added to the list of partners for this initiative. IOC-UNESCO and PICES have a long history of collaboration and we look forward to continuing this productive relationship.

As you are aware, PICES is a regional (North Pacific Ocean) intergovernmental organization. The purposes of the Organization are as follows:

- to promote and coordinate marine research in the northern North Pacific and adjacent seas especially northward of 30 degrees North,
- to advance scientific knowledge about the ocean environment, global weather and climate change, living resources and their ecosystems, and the impacts of human activities, and
- to promote the collection and rapid exchange of scientific information on these issues.

Our mandate is a good match with the International Decade on Ocean Science for Sustainable Development initiative.

In 2016, PICES approved an updated Strategic Plan (http://meetings.pices.int/About/PICES-Strategic-Plan-Oct-2016.pdf). The Plan provides PICES with the framework for our activities, guided by the vision we set for ourselves:

> *The North Pacific Marine Science Organization (PICES) engages scientists in trans-disciplinary multi-national collaborations to further our collective understanding of the North Pacific's natural systems and enhance ecological and social resilience of our coasts and oceans.*

Secretariat
Institute of Ocean Sciences
P.O. Box 6000,
Sidney, B.C.,
Canada, V8L 4B2
Phone: (250) 363-6366
Fax: (250) 363-6827
E-Mail: secretariat@pices.int
Internet: www.pices.int

Chairman
Dr. Chul Park

Vice-Chairman
(vacant)

Executive Secretary
Mr. Robin Brown

NORTH PACIFIC MARINE SCIENCE ORGANIZATION

The plan also describes the role we expect to play in global marine science activities, such as the International Decade on Ocean Science for Sustainable Development:

> *We will be a leading contributor to global marine science and sought as a valued collaborator to solve current and future management issues as they emerge.*

I look forward to continuing this discussion with IOC staff and other partners at the upcoming IOC Assembly in June, 2017. We are also including this initiative in our discussions with other organizations and programs that we partner with.

Thank you for the invitation to partner with you in this important activity. Please feel free to contact me if you require any further information.

Yours sincerely,

Mr. Robin Brown
Executive Secretary
(250) 363-6364
Robin.Brown@pices.int

Secretariat
Institute of Ocean Sciences
P.O. Box 6000,
Sidney, B.C.,
Canada, V8L 4B2
Phone: (250) 363-6366
Fax: (250) 363-6827
E-Mail: secretariat@pices.int
Internet: www.pices.int

cc: Dr. Chul Park, PICES Chairman
Dr. Hiroaki Saito, PICES Science Board Chairman.

INTERNATIONAL SEABED AUTHORITY

THE SECRETARY-GENERAL

25 May 2017

Dear Dr. Ryabinin,

Invitation from the Intergovernmental Oceanographic Commission (IOC) of UNESCO jointly to develop the proposal for and concept of an International Decade on Ocean Science for Sustainable Development.

Reference is made to your kind invitation of 16 May 2017 jointly to develop the proposal for and concept of an International Decade on Ocean Science for Sustainable Development under the auspices of the United Nations. I am pleased to confirm that the International Seabed Authority is warmly supportive of such initiative.

As you are aware, the Authority has been entrusted by the United Nations Convention on the Law of the Sea and its Agreement relating to the Implementation of Part XI of the Convention, as the competent international organization through which States should cooperate for the promotion and conduct of marine scientific research in the international seabed area (known as the Area), as well as the coordination and dissemination of the results of scientific research and analysis resulting from it[1]. As part of its responsibilities, the Authority also has the duty to ensure that appropriate programmes are designed and implemented to fit the needs and priorities of developing States with a view to (i) strengthening their research capabilities, (ii) training their personnel in the techniques and application of the research and, (iii) fostering the employment of their qualified personnel[2].

Dr. Vladimir Ryabinin
Executive Secretary
Intergovernmental Oceanographic Commission UNESCO
7 Place Fontenoy
75352 Paris Cedex 07 SP
France

[1] UNCLOS, art.143 (2) – 1994 Agreement, Annex, section1, paragraph 5(h).
[2] UNCLOS, art.143(3).

14-20 Port Royal Street, Kingston, Jamaica • Phone: (876) 922-9105-9 • Fax: (876) 922-0195 • E-mail: postmaster@isa.org.jm

OFFICE OF THE PERMANENT OBSERVER FOR THE INTERNATIONAL SEABED AUTHORITY TO THE UNITED NATIONS
One United Nations Plaza, Room 1140, New York, N.Y. 10017, United States of America
Phone: (212) 963-6470, 963-6411 • Fax: (212) 963-0908

Several initiatives are currently undertaken by the Authority to discharge effectively its responsibilities including in partnership with the IOC-UNESCO.

In light of the above, the Authority would like to request to be associated with all the preparatory stages of the development of the proposal for and concept of the International Decade on Ocean Science for Sustainable Development. Such mutually beneficial cooperation will allow for the requisite interinstitutional dialogue to ensure that the legal framework and conduct for marine scientific research in the Area is appropriately taken into consideration, whilst avoiding duplication of resources. Moreover, and very much in the spirit of the Memorandum of Understanding signed with the IOC-UNESCO, this measure will further strengthen the fruitful existing partnership between our organizations and better meet the needs of our Members.

To that end, and as previously discussed between our respective staff, may I suggest that, as a way forward, the concept note identify clear objectives and deliverables in relation to any relevant documents on the International Decade. This should then enable us to undertake meaningful consultations with other competent organizations with a view of determining precisely which resources will be required to achieve the strategic objectives, including in particular, ensuring that capacity-building activities are in line with the priorities and needs of our governing bodies.

Yours sincerely,

Michael W. Lodge

Vladimir Ryabinin
Executive Secretary, IOC
v.ryabinin@unesco.org

Our Ref: G.3/AB/EJ 31 May 2017

Subject: **Invitation from the Intergovernmental Oceanographic Commission (IOC) of UNESCO to jointly develop the proposal for and concept of an International Decade on Ocean Science for Sustainable Development (under the auspices of the United Nations)**

Dear Dr Vladimir Ryabinin,

On behalf of the International Council for the Exploration of the Sea (ICES), I am pleased to relay a message of support and willingness to contribute to the further development of the proposal to an International Decade on Ocean Science for Sustainable Development (under the auspices of the United Nations). ICES welcomes the opportunity to be listed among the partners.

The International Council for the Exploration of the Sea in an intergovernmental organization working to advance the scientific understanding of marine ecosystems, and provide information, knowledge, and advice on the sustainable management of human activities affecting, and affected by, marine ecosystems.

Our mission is well served by the concept of a concerted effort to advance science for sustainable development as we all work towards achieving the targets set out in the Sustainable Development Goals, and specifically Goal 14.

Thank you for contacting ICES with this initiative, we look forward to working with IOC-UNESCO and other partners on this proposal.

Sincerely,

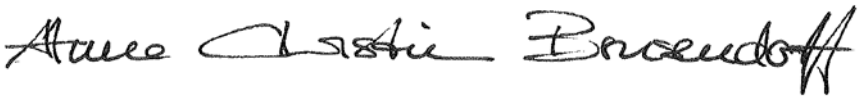

Anne Christine Brusendorff
General Secretary

ICES International Council for the Exploration of the Sea
CIEM Conseil International pour l'Exploration de la Mer
H. C. Andersens Boulevard 44-46,
1553 Copenhagen V, Denmark
+45 33 38 67 00
info@ices.dk | www.ices.dk

United Nations Nations Unies

HEADQUARTERS • SIEGE NEW YORK, NY 10017

TEL.: 1 (212) 963.1234 • FAX: 1 (212) 963.4879

REFERENCE: RP/ /2017/IOC UNESCO

5 June 2017

Dear Mr. Ryabinin,

I have the pleasure to acknowledge the receipt of your letter dated 16 May 2017 inviting the United Nations Office of Legal Affairs (OLA) to join forces with the Intergovernmental Oceanographic Commission of UNESCO (IOC) and its partners in proposing and elaborating an International Decade of Ocean Science for Sustainable Development (2021-2030). I am pleased to hereby voice support for the proposal of establishing the Decade under the auspices of the United Nations.

As you rightly point out in your letter, achieving all the targets of the Sustainable Development Goal 14 requires a major change in how ocean science informs policies and decisions and as well in the capacity to observe and manage the ocean. Indeed, improving the science-policy interface on all oceans-related issues has been, and remains, the principal goal of the Regular Process for Global Reporting and Assessment of the State of the Marine Environment, including Socioeconomic Aspects (Regular Process). The invaluable support of, and contribution to, the Regular Process by your organization is highly appreciated. We believe that there exists a significant potential for synergy and collaboration between the Regular Process and the proposed International Decade. My Office is looking forward to fruitful cooperation with IOC in this regard.

Thank you for the continued support of your organization. I am looking forward to seeing you during the Ocean Conference.

Best Regards,

Yours sincerely,

Miguel de Serpa Soares
Under-Secretary-General for Legal Affairs
and United Nations Legal Counsel

Mr. Vladimir Ryabinin
Executive Secretary
Intergovernmental Oceanographic Commission
of the United Nations Educational, Scientific
and Cultural Organization
Paris

WMO OMM

WEATHER CLIMATE WATER
TEMPS CLIMAT EAU

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat
7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Ref.: 20107/2017-L.9 WDS/MMO

Our ref.:20107-2017/WDS/MMO/IOC

Mr Vladimir Ryabinin
Executive Secretary
Intergovernmental Oceanographic
Commission of UNESCO (IOC)
7, Place de Fontenoy
75352 PARIS
France

Geneva, 8 June 2017

Subject: Proposal for and concept of an International Decade on Ocean Science for Sustainable Development (under the auspices of the United Nations)

Dear Mr Ryabinin,

I would like to refer to your kind invitation for the World Meteorological Organization (WMO) to join forces with the Intergovernmental Oceanographic Commission of UNESCO (IOC) and its partners in proposing and elaborating an International Decade of Ocean Science for Sustainable Development (2021-2030).

The cooperation between IOC and WMO in ocean observation, research and services is longstanding and carried out largely through joint or jointly-sponsored bodies and entities. Ocean science plays a key role in advancing the development of applications that support socioeconomic activities and their contribution to sustainable development.

Therefore, WMO welcomes the initiative of IOC as described in the document entitled "International (UN) decade of ocean science for sustainable development -Towards the ocean we need for the future we want", which will serve as a starting point for further elaboration of the Decade Concept by all partners in the UN system and beyond.

From the perspective of WMO, I wish to emphasize the importance of sustained ocean observations and research as the basis for enhancing the delivery of services to support safety and sustainable economic activities at sea and on the coast in light of the growing impacts of extreme weather events and climate change.

I take note that once reviewed by IOC Member States at the 21st session of the IOC Assembly, IOC will submit the proposal on our joint behalf to the UN General Assembly in September 2017 for its consideration with a view to establish the Decade under the auspices of the United Nations. In this regard, I am happy to confirm my intention to participate in the discussion panel on the proposed Decade that will take place during the IOC Assembly.

I also take note that the International Decade has been registered as a voluntary commitment to the Ocean Conference and I am happy to confirm that WMO could be added as a partner. As WMO is participating in the UN Ocean conference in New York, 5-9 June 2017, I would be happy to discuss further on the appropriate actions to intensify the collaboration in making the Decade a reality for the benefit of all nations.

Yours sincerely,

for (P. Taalas)
Secretary-General

Ref.: 20107/2017-1.9 WDS/MMO